



L'ACERVA LIEN

Le CLSH du mois de juillet, avec Familles Rurales en Relais

30 enfants en moyenne sur chacune des 3 semaines, ont participé au CLSH du mois de juillet. Sous la direction de Lila, les monitrices, Flavie, Margot et Sarah, accompagnées par Maryse et Chantal, mamies bénévoles, les enfants ont vécu 3 semaines riches en animations.

Pendant la première semaine, ils ont vécu « une année en accéléré » : carnaval, Halloween, Saint-Nicolas et même Noël, aucune festivité ne fut oubliée !

Les animaux étaient les héros de la deuxième semaine, ponctuée par une sortie au parc de Sainte-Croix.

Et lors de la dernière semaine, ils se sont essayés au cinéma : scénario, mise en scène, tournage de petits films, de vrais pros qui ont présenté leur réalisation aux parents le dernier jour ; ça sentait par ailleurs bon les cookies au chocolat...



Compte rendu du conseil municipal du 11 Avril 2025

Présents : Rose-Marie FALQUE, Justine GARNIER, Yannick HOFFNER, Louisa IKHLEF, Rose-Marie MAGNIER, Nicolas MALO, Didier MAURY, Thomas MELLE, Jean-Claude ROUBAUD, Lionel TIROLE.

Absents excusés : Olivier LEGROS donne procuration à Rose-Marie-FALQUE
Philippe GRANDMAITRE donne procuration à Jean-Claude ROUBAUD

Désignation du secrétaire de séance : Yannick HOFFNER est désigné secrétaire de séance à l'unanimité du conseil municipal.

1 - Approbation du compte-rendu du conseil municipal du 2 avril 2025 :

A l'unanimité, approuve le compte-rendu du Conseil Municipal du 2 avril 2025.

2 - Subventions aux associations :

ADMR :

Madame le Maire donne lecture du courrier du 3 avril dernier, envoyé par Madame Jacqueline THIERY, Présidente de l'ADMR de Baccarat.

Madame le Maire propose d'allouer une subvention de 300 € pour les actions de formation.

Le Conseil Municipal, accepte à l'unanimité d'allouer une subvention de 300 € à l'ADMR de Baccarat.

LA CROIX ROUGE :

Madame le Maire donne lecture du courrier du 2 avril dernier, envoyé par Monsieur Alain MAGRON, Vice-Président de l'unité locale de Dombasle Saint-Nicolas.

Madame le Maire propose d'allouer une subvention de 200 €.

Le Conseil Municipal, accepte à l'unanimité d'allouer une subvention de 200 € à l'Association La Croix Rouge Française.

3 – Devis ONF pour travaux forestiers :

Jean-Claude ROUBAUD, adjoint à la forêt, présente le devis de l'ONF pour la forêt Martin Bouxard :

- Le dégagement manuel de régénération naturelle pour un montant de 10 694.50 € HT ; parcelles 11, 13 et 24,
- Le nettoyage de jeune Peuplement pour un montant 4 842.13 € HT ; parcelle 28.

Le conseil municipal, après avoir entendu cet exposé et en avoir délibéré, accepte à l'unanimité le devis de l'ONF pour les travaux des parcelles 11, 13, 24 et 28.

4 – Etat annuel présentant les indemnités versées au maire, aux adjoints et conseillers municipaux délégués au titre de l'année 2024 :

En introduction et comme prévu à l'article L. 2123-24-1-1 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT), issu de la loi Engagement et Proximité, Madame le Maire communique aux membres du conseil municipal, avant le vote du budget, les montants des indemnités annuelles brutes perçues par le maire, les adjoints et les conseillers municipaux délégués.

5 – Vote des comptes financiers uniques 2024 des budgets : Commune, Eau, Forêt, Ecole, Lotissement :

– Budget principal de la commune :

Investissement		
Dépenses	Réalisé	294 637.32
Recettes	Réalisé	126 185.47
Fonctionnement		
Dépenses	Réalisé	770 711.94
	Réalisé	1 294 844.44
Résultat de clôture de l'exercice		
Investissement		- 168 451.85
Fonctionnement		524 132.50
Résultat global		355 680.65

– Budget de L'EAU :

Investissement		
Dépenses	Réalisé	36 609.99
Recettes	Réalisé	147 081.68
Fonctionnement		
Dépenses	Réalisé	50 803.05
Recettes	Réalisé	80 364.91
Résultat de clôture de l'exercice		
Investissement		110 471.69
Fonctionnement		29 561.86
Résultat global		140 033.55

– Budget de la FORÊT :

Investissement		
Dépenses	Réalisé	7 529.43
Recettes	Réalisé	15 000
Fonctionnement		
Dépenses	Réalisé	111 377.85
Recettes	Réalisé	215 800.93
Résultat de clôture de l'exercice		
Investissement		7 470.57
Fonctionnement		104 423.08
Résultat global		111 893.65

– Budget CAISSE DES ECOLES :

Fonctionnement		
Dépenses	Réalisé	24 885.22
Recettes	Réalisé	26 552.32
Résultat de clôture de l'exercice		
Fonctionnement		1 667.10
Résultat global		1 667.10

– Budget du LOTISSEMENT

Investissement		
Dépenses	Réalisé	168 013.40
Recettes	Réalisé	182 608.30
Fonctionnement		
Dépenses	Réalisé	169 027.75
Recettes	Réalisé	494 836.06
Résultat de clôture de l'exercice		
Investissement		14 594.90
Fonctionnement		325 808.31

Résultat global	340 403.21
-----------------	------------

Tous ces comptes administratifs ont été présentés par Madame le Maire, section par section, en dépenses et recettes. Elle a répondu aux questions du conseil. Il appartenait ensuite à Monsieur thomas Mellé, premier adjoint, de faire voter ces comptes, Madame Falque s'étant retirée et ayant quitté la salle.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve les comptes administratifs 2024, déclare toutes les opérations de l'exercice définitivement closes et arrête les comptes ainsi présentés.

6 – Vote des taux d'imposition des taxes directes locales pour 2025 (Taxes foncières : bâti, non bâti, Taxe d'habitation) :

Madame le Maire présente l'état 1259 comportant les bases prévisionnelles, les produits prévisionnels de référence, les allocations compensatrices et mécanismes d'équilibre des réformes fiscales.

En conséquence, Madame le Maire propose de maintenir les taux d'imposition des taxes directes locales à :

Fiscalité	Taux 2024	Augmentation	Taux 2025	Produit attendu
Taxe Foncière bâtie	35.10 %	0 %	35.10 %	361 179 €
Taxe foncière non bâtie	43.15 %	0 %	43.15 %	16 526 €
Taxe d'habitation	13.64 %	0 %	13.64 %	8 702 €

Le Conseil municipal, à l'unanimité, décide de maintenir les taux inchangés.

7 – Vote des budgets primitifs 2025 des budgets : Commune, Eau, Forêt, Ecole, Lotissement :

- BUDGET COMMUNAL

Section de fonctionnement

Recettes de fonctionnement : 1 302 570.61 €

Dépenses de fonctionnement : 1 199 313.90 €

Section d'investissement

Recettes d'investissement : 963 443.89 €

Dépenses d'investissement : 962.998.99 €

- BUDGET DE L'EAU

Section d'exploitation

Recettes d'exploitation : 110 883.85 €

Dépenses d'exploitation : 110 883.85 €

Section d'investissement

Recettes d'investissement : 646 158.20 €

Dépenses d'investissement : 646 158.20 €

- BUDGET FORET

Section de fonctionnement

Recettes de fonctionnement : 127 029.75 €
Dépenses de fonctionnement : 91 050.00 €

Section d'investissement

Recettes d'investissement : 39 903.90 €
Dépenses d'investissement : 39 903.90 €

- budget de la Caisse des écoles

Section de fonctionnement

Recettes de fonctionnement : 33 950.00 €
Dépenses de fonctionnement : 33 950.00 €

- budget du Lotissement

Section de fonctionnement

Recettes de fonctionnement : 470 907.31 €
Dépenses de fonctionnement : 295 104.00 €

Section d'investissement

Recettes d'investissement : 160 094.00 €
Dépenses d'investissement : 160 094.00 €

Tous les budgets sont votés à l'unanimité.

ETAT CIVIL

Naissances :

- GARCON Basil Jean-Pierre Florian né le 26 avril à Saint-Dié-des-Vosges
- BARBELIN Esteban Sylvain Daniel Jean-Christophe né le 22 mai à Nancy

Félicitations !

Décès :

- DEFRANCE Jean décédé le 5 juin 2025 à Vandoeuvre-les-Nancy
- GLUCK Janine décédée le 1 juillet 2025 à Lunéville
- MICHEL Claude décédé le 8 juillet 2025 à Lunéville
- SCHAEFFER Jeanne décédée le 2 juillet 2025 à Lunéville

Nos condoléances à leurs familles.

Mariages :

DEMOULIN Dominique
et MATHIOT Patricia
le 19 avril 2025



FINANCE Kévin
et ASFAUX Marion
le 24 mai 2025

SESMAT Robin
et TOLEDO Patricia
ont fêté le 5 juillet leurs 5 années de mariage



Félicitations et tous nos vœux de bonheur !

INFORMATIONS MUNICIPALES

UN NOUVEAU MODE DE SCRUTIN POUR LES ELECTIONS MUNICIPALES DE 2026 :

La loi du 21 mai 2025 visant à harmoniser le mode de scrutin aux élections municipales a introduit d'importantes modifications dans les communes de moins de 1000 habitants : le scrutin plurinominal, jusqu'alors utilisé, est remplacé par le même mode de scrutin que dans les communes de plus de 1000 habitants : **liste bloquée et paritaire**.

Ce qui signifie qu'il ne sera plus possible de se présenter individuellement, ni de rayer un nom sur la liste (sous peine de nullité), ni d'effectuer un panachage (c'est-à-dire de remplacer un ou plusieurs noms d'une liste par un ou plusieurs noms d'une autre liste).

La liste devra par ailleurs être paritaire, composée alternativement d'un candidat de chaque sexe : une alternance homme-femme – ou – femme-homme doit être respectée.

Si plusieurs listes se présentent, la répartition des sièges se fera en fonction du pourcentage de voix obtenu par chacune d'elle.

PREVENTION DES CAMBRIOLAGES :

Voici quelques conseils de la Gendarmerie : afin de réduire les risques de cambriolage, adoptez des gestes simples et nécessaires :

- Pensez à verrouiller les accès de votre domicile ;
- Activez vos dispositifs d'alarme, si vous en avez ;
- Ne facilitez pas les intrusions : mettez sous clé vos échelles et outils de bricolage s'ils ne sont pas dans un espace fermé ;
- Faites preuve de solidarité citoyenne en veillant sur les habitations les uns des autres (surtout lorsque vos voisins sont partis en vacances) ;
- Faites remonter à la gendarmerie tout élément qui vous a paru étrange (véhicule particulier, tenue vestimentaire etc...) en appelant le 17.

BORNES INCENDIE

Michel Blaise, employé communal, et d'Alan Vigreux, sapeur-pompier volontaire, ont procédé au contrôle des bornes à incendie ; ce contrôle est obligatoire tous les 3 ans.



PASSATION DE COMMANDEMENT 2^{ème} Cie du 53^e RT :

Les militaires de la 2^{ème} compagnie avec laquelle la commune est jumelée, sont présents pour toutes nos cérémonies patriotiques ; c'est donc tout naturellement que, tous les deux ans, a lieu à Azerailles la passation de commandement à la tête de la 2^{ème} Cie. Succédant au Capitaine Maillard, le Capitaine Munier a reçu le drapeau des mains du Colonel PIOT, chef de Corps du 53^e RT. Cérémonie et défilé suivis avec attention et à l'abri de la chaleur, par les élèves de l'école.



REMISE DES DICTIONNAIRES AUX ELEVES DE CM2 :

Justine GARNIER, adjointe à Azerailles et Michel KOSTKA, adjoint à Brouville ont remis le traditionnel dictionnaire aux élèves qui quittent notre école pour rejoindre la 6^{ème} en collège à la rentrée.

Voici la liste des élèves de notre commune ; Nicolas Ast, Eugène Barthélémy, Mathis Bernard, Swann Bonnerue, Louka Buisson Garçon, Zoé Burri, Rose Colin, Julie Demoulin, Loan Desaulniers, Kylianna Diallo, Nathanaël Diallo, Chloé Garnier, Ethan Gény, Gabin Grandjean, Lucas Marcus, Amaury Pora et Lyna Szczech.

Nous leur souhaitons une bonne intégration en 6^{ème}.



FETE DE L'ECOLE DU 27 JUIN :



Les maternelles



Les CP



Les CE1



Les CE2



Les maitresses donnent de rythme



Les CM1-CM2

AU REVOIR MORGANE :

Morgane Durain, maîtresse des cours moyens, quitte notre école, suite à la fermeture d'une classe (105 élèves étaient présents lors de l'année scolaire 2024-2025 mais ce nombre diminuera à 94 à la rentrée de septembre). Nous la remercions pour son sourire, sa compétence, son engagement auprès des élèves. Peut-être la retrouverons nous à la faveur d'une mutation ? Nous l'espérons vivement.



RENCONTRE MAIRIE - ATSEM :

Les assistantes maternelles de notre commune, Mesdames Corinne GEORGE, Stéphanie REMY, Anne-Lise LEHR et Marion VANESON ont été invitées par Mesdames GARNIER et FALQUE afin de leur permettre d'échanger sur leur métier ; elles sont convenues de se retrouver, toutes les 4, régulièrement, à la salle du Foyer, en compagnie des enfants qui leur sont confiés.



LEVEES SUPPLEMENTAIRES DES BACS NOIRS NON COMPTABILISEES :

En juillet et août, profitez de levées supplémentaires non comptabilisées : entre le 1^{er} et le 31 août, 1 levée comptée donne droit à 1 levée supplémentaire non comptée.

FOOD TRUCK « La P'tite Patou & Le Petit Spencer » A PARTIR DU 1 SEPTEMBRE :

Ce food truck sera présent, à partir du **lundi 1^{er} septembre**, sur la place du foyer, chaque lundi soir des semaines paires.

Burgers, frites américaines, sandwiches et boissons fraîches !

PLAN DE PREVENTION DU RISQUE INONDATION :

Dans le cadre de l'élaboration du Plan de Prévention du Risque Inondation, la Direction Départementale des Territoires organise une réunion publique en amont de l'enquête publique qui se tiendra à l'automne 2025.

Cette réunion publique aura lieu le **mardi 7 octobre, entre 18h et 20h, à la Salle du Foyer.**

INFORMATIONS ASSOCIATIVES ET DIVERSES

PROJECTION DU FILM « FULGUREE, QUAND LA Foudre NE TUE » :

Emilie Grall, autrice du documentaire et Mickael Royer, co-réalisateur, ont présenté le 23 mai, le documentaire en 3 épisodes, retraçant le « coup de foudre » dont furent victimes une quinzaine de personnes ce 2 septembre 2017 ; les victimes, dont Raphaëlle, enseignante, racontent la lumière blanche qu'ils ont vu traverser, les séquelles qui ont suivi, les troubles psychiques et physiques, des angoisses, des handicaps partiels... Accompagnés par le docteur Rémi Foussat, les « Fulgurés d'Azerailles » tentent depuis 8 ans de se reconstruire et réfléchissent à la création d'une association « pour aider les personnes qui vivront pareille épreuve » car la médecine est loin d'avoir percé tous les mystères de cette pathologie.



LE VIDE GRENIER DE LA MJC :

Frites, saucisses, sandwiches, crêpes et bonnes affaires à volonté !



Mme MONIQUE JACQUOT QUITTE LA PRESIDENCE DE FAMILLES RURALES EN RELAIS :

Ce fut ce 25 juin sa dernière assemblée générale. Pendant 12 ans, Madame Monique JACQUOT a présidé l'association « Familles Rurales en Relais », la faisant passer de une à 4 salariées et proposant de nombreux services aux familles : lieu d'accueil parents enfants ; ateliers parents-enfants ; accueils de loisirs en février, avril, octobre et les 3 semaines en juillet ; cafés parents ; actions avec les écoles ; clubs ados ; rencontres avec les classes de 6^{ème} au collège de Baccarat et avec la classe ULIS ; club séniors ; baby brocantes ; échanges de savoirs ; sorties familles ; ateliers décors ; marche des familles du 1^{er} mai ; participation à la Saint Nicolas...la liste est incomplète...

Et transformation du Relais Services Publics en Maison des Services Au Public, puis labellisation « **France Services** » en janvier 2021. En 2024 ce sont 2307 accompagnements qui ont été réalisés par les conseillères France Service (contre 1408 en 2023). A raison de 27 heures par semaine sur Azerailles, Marina et Aline répondent à toutes questions concernant les retraites, l'Assurance Maladie, la CAF, les Finances Publiques, France-Travail etc... Elles sont « le visage humain des Services Publics » !

Bravo et merci à Monique JACQUOT qui a accompagné ce développement avec calme et compétence.



LA FETE DES VOISINS DE LA RUE DU CANAL :

Réunis autour d'un barbecue, pour une excellente soirée !



SPECTACLE EQUESTRE ET PYROTECHNIQUE :

Après la sortie au centre équestre « La Caballeria » de Badonviller, lors de la « semaine apprenante », un spectacle équestre et pyrotechnique sera présenté, au stade, le **vendredi 22 août de 21 h à 21h40.** Vous êtes invités à venir admirer ce spectacle qui sera sans doute impressionnant et magnifique.

FRAISES, FRAMBOISES ET MURES A LA FERME DE MAZELURE AVEC ANASTASIA ET IONUT :

Ils se sont rencontrés en Irlande, où tous deux étaient en stage, et « sont tombés en amour » partageant la même passion de l'agriculture, plus particulièrement de l'arboriculture fruitière. De retour en France en 2019, ils ont commencé à cultiver des fraises dans leur jardin, derrière leur maison de Ménil-Flin. Devant le succès rencontré par leur mini production, ils ont décidé de se lancer à la ferme de Mazelure, où demeuraient les grands-parents d'Anastasia, Monsieur et Madame Bernard HELLE.

Depuis quelques semaines, dans les 3 premières serres, chacune de 80 m sur 10 m, poussent fraises, framboises et mûres, en attendant peut-être quelques légumes. Le bouche-à-oreille a très bien fonctionné et la production journalière s'écoule sans difficulté. De même, Les boulangers pâtisseries de Baccarat, Thiaville-sur-Meurthe, Saint-Clément, Moyennoutier s'approvisionnent en fraises locales.

La saison des fraises se poursuit jusque fin octobre. Pierre-Louis, cousin d'Anastasia, profite de ses vacances pour donner un coup de main !

La vente directe à la ferme a lieu du lundi au samedi de 15 h à 19h30 ; le dimanche de 10h à 12h ; téléphone : 06.43.62.54.06





ZONE DE DISTRIBUTION : AZERAILLES

Conclusion sanitaire		Indicateur global de qualité	
2024	L'eau distribuée a présenté une qualité bactériologique dégradée. Une restriction d'usage a été mise en place du 12 au 15 avril 2024. Des travaux sont programmés pour rétablir la qualité de l'eau distribuée.	D	A : Eau de bonne qualité
			B : Eau de qualité convenable
			C : Eau de qualité insuffisante
			D : Eau de mauvaise qualité
		Indicateur 2023 : A	

Origine et gestion de l'eau
Votre réseau est alimenté par un captage : FORAGE BEHAIS. L'eau qui l'alimente est d'origine souterraine.
Elle fait l'objet d'un traitement.
Votre réseau alimente de façon permanente 736 personnes sur 1 commune (AZERAILLES). Le responsable des installations est : « MAIRIE DE AZERAILLES ».
Pour plus de renseignements, veuillez contacter « MAIRIE DE AZERAILLES » qui assure l'exploitation du réseau.

Quelques conseils	
	ENTRETIEN Pour les usages courants, l'eau du robinet ne nécessite pas de traitement complémentaire. Si vous possédez un système de traitement de l'eau, entretenez-le régulièrement.
	ABSENCE Après quelques jours d'absence, laissez couler l'eau quelques minutes avant de la boire.
	ADOUCCISSEUR Si vous possédez un adoucisseur, assurez-vous qu'il alimente uniquement le réseau d'eau chaude et entretenez-le régulièrement.
	SÈCHERESSE En période de sécheresse, limitez autant que possible votre utilisation de l'eau du robinet pour les usages autres qu'alimentaires et d'hygiène corporelle.

Pour aller plus loin	
	Retrouver les résultats des analyses de l'eau de votre commune sur le site Internet : www.eaupotable.sante.gouv.fr
Édité le 29/04/2025	
UDI 054000695	
L'indicateur global de qualité prend en compte les 30 paramètres / familles de paramètres faisant l'objet d'une limite de qualité. Il est égal à l'indicateur de qualité du paramètre le plus déclassant. Les résultats du contrôle des paramètres de qualité liés aux canalisations ne sont pas pris en compte, dans la mesure où ils ne sont pas représentatifs de la qualité de l'eau distribuée sur la zone concernée.	

PARAMÈTRES D'INTÉRÊT POUR LA POTABILITÉ DE L'EAU	
BACTÉRIOLOGIE	D Mauvaise qualité
Micro-organismes indicateurs d'une éventuelle contamination des eaux par des bactéries pathogènes. Absence exigée.	Nombre de prélèvements : 11 Conformité : 81 % Valeur maxi : 6 n/100 ml
NITRATES	A Très bonne qualité
Éléments provenant des pratiques agricoles, des rejets domestiques et industriels. Le maximum réglementaire est 50 mg/L.	Nombre de prélèvements : 2 Valeur moyenne : 0,345 mg/L Valeur maxi : 0,69 mg/L
PESTICIDES ET MÉTABOLITES PERTINENTS	A Très bonne qualité
Le terme "pesticides" regroupe plusieurs centaines de substances différentes. Le maximum réglementaire est 0,5 microgramme/L pour le total des pesticides analysés et 0,1 microgramme/L pour chaque substance. En-deçà de la valeur sanitaire propre à chaque pesticide, l'eau peut être consommée sans risque pour la santé.	Nombre de prélèvements : 1 Conformité : 100 % Nombre de substances recherchées : 190 Valeur maxi : 0 microgramme/L
FLUOR	A Très bonne qualité
Oligo-élément naturellement présent dans l'eau. Le maximum réglementaire est 1,5 mg/L. Avant d'envisager un apport complémentaire en fluor, il convient de consulter un professionnel de santé.	Nombre de prélèvements : 1 Valeur moyenne : 0 mg/L Valeur maxi : 0 mg/L

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES	
DURETÉ	Eau peu calcaire
Concentration en calcium et magnésium dans l'eau exprimée en degré français. Il n'y a pas de valeur de seuil réglementaire.	Nombre de prélèvements : 2 Valeur moyenne : 19 °f Valeur maxi : 19 °f
FER	Dépassements ponctuels de la référence de qualité
Élément pouvant générer une coloration de l'eau. Le fer n'a pas d'incidence sur la santé, mais peut constituer une gêne pour certains usages. Le maximum réglementaire est 200 microgramme/L.	Nombre de prélèvements : 10 Valeur moyenne : 110 microgramme/L Valeur maxi : 209 microgramme/L
ÉQUILIBRE CALCO-CARBONIQUE	Eau agressive
Évaluation du caractère agressif d'une eau, noté entre 0 (incrustant) et 4 (agressif). Une eau agressive peut entraîner la corrosion de certaines canalisations (notamment en plomb) et des appareils ménagers.	Nombre de prélèvements : 1 Valeur moyenne : 4 Valeur maxi : 4



NUMÉROS À CONNAITRE EN CAS D'URGENCE



Situations	Service	Numéro
Incendies - fuites de gaz - accidents - situations dangereuses	Pompiers	18
Atteintes aux biens et personnes - secours à personnes	Police/Gendarmerie	17
Intervention médicale - détresse vitale - urgences médicales	SAMU	15
Témoignage ou victime d'accident au sein de l'Union Européenne	Numéro d'urgence européen	112
Signalement atteintes sur mineurs	Enfance en danger	119
Signalement victime ou témoin de violences	Violences conjugales	3919
Signalement victime ou témoin de maltraitance	Maltraitance personnes agées, handicapées	3977
Informations consommateurs, proches	Drogue info service	0 800 23 13 13
Médecine Pharmacie de garde	SOS Médecin Pharmacie de garde	3624 3237 Appels payants
Signalement victime ou tentative d'escroquerie	Info Escroqueries	0 805 805 817 / 17cyber.gouv.fr
Témoignage ou victime d'une situation d'urgence par application	Urgence personnes sourdes et malentendantes	114

Représentant légal : Mme Rose-Marie FALQUE

Directeur de la publication : Mme Rose-Marie FALQUE

Rédaction : Mairie d'Azerailles 2 Place du Gal Hellé 54122 AZERAILLES

Date de parution et de Dépôt légal : 6716L101

Impression : INTERTRACE 215 Route de la Féculerie 88100 PAIR ET GRANDRUPT